

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 79 (1981)

Heft: 4

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas de relation directe entre diminution della vie sexuelle et détérioration du lien affectif pendant la grossesse.

Le gynécologue, peu informé du point de vue sexologique, a joué un rôle très insuffisant et inférieur à notre attente, étant donné qu'un tiers seulement est intervenu par des conseils. Dans ce domaine, le dialogue entre la patiente et son médecin n'a pas toujours été aisé, puisque 25% des femmes n'ont pas osé demander des renseignements tout en les désirant. De même que l'information du gynécologue, celle fournie par les livres a paru souvent trop vague à nos patientes qui ont, par contre, bénéficié des cours d'accouchement sans douleur (28% de réactions positives). La corrélation a été très significative entre le degré d'information de la patiente et son épanouissement sexuel pendant la grossesse. Les sujets bien équilibrés ont peu modifié leur vie sexuelle et les changements éventuels ont été provoqués par des raisons objectives telles que le danger de fausse couche. En revanche, les femmes angoissées et phobiques ont vu leur sexualité négativement affectée par de nombreuses craintes, en grande partie imaginaires, centrées sur le danger de blesser ou d'abîmer le fœtus lors de l'acte sexuel. Les personnalités infantiles et un peu hystériques ont présenté des réactions contradictoires, dans le sens que les femmes qui vivaient la grossesse et l'enfant en tant que réalisation de leur complétude, se sont épanouies sexuellement, tandis que celles qui se sont repliés narcissiquement sur elles-mêmes ou qui ont été gênées par les modifications esthétiques de leur corps en fin de grossesse, ont mentionné une sexualité moins satisfaisante et surtout une baisse de la libido. Enfin, les patientes à tendance virile et plutôt obsessionnelles ont en général «consciencieusement» mis de côté toute la question sexuelle pendant la grossesse pour pouvoir se concentrer sur leur devoir de mère.

On peut conclure en disant que la sexualité pendant la grossesse est influencée non seulement par d'importantes modifications somatiques, mais aussi par tous les aspects psycho-affectifs de la maternité et de la sexualité qui se trouvent accentués par leur intrication au niveau de la grossesse. Les études de Masters et Johnson ont illuminé cette zone d'ombre de la science en apportant des données objectives très importantes que notre recherche à Genève a tenté d'étoffer par la dimension psychologique et émotionnelle.

IAMANEH fait appel aux sages-femmes

IAMANEH signifie International Association for Maternal and Neonatal Health.

En juin 1977 cette Association internationale pour la santé de la mère et du nouveau-né a été fondée par un groupe de personnes qui se soucient du bien-être des mères et des nouveau-nés. Cette Association, en anglais IAMANEH, a pour président Monsieur le Professeur S. Aladjem de Chicago, USA. Le secrétaire général est le Professeur Hubert de Wattenville, ancien secrétaire de l'Association internationale de gynécologie et d'obstétrique.

IAMANEH vient en aide

La majorité des femmes à travers le monde accouchent encore aujourd'hui sans la moindre assistance médicale. En cas de complications, l'aide nécessaire à la mère et au nouveau-né n'est pas toujours possible. C'est ainsi que chaque année des milliers de mères et d'enfants meurent avant, pendant ou après la naissance.

Le problème du planning familial est loin d'être résolu dans les pays du Tiers Monde. Un grand nombre de femmes meurent des suites d'interruptions de grossesse pratiquée de manière criminelle, parce qu'elles ne sont pas renseignées sur les possibilités de contraception et qu'elles ne disposent pas de moyens appropriés.

La IAMANEH récolte des fonds pour soutenir financièrement, à l'échelle mondiale, des projets contribuant à l'amélioration des soins en obstétrique et en néonatalogie et à l'information des possibilités de planification familiale. L'examen de tels projets et le contrôle de leur exécution sont confiés à un comité scientifique dont font partie des personnalités et des représentants d'organisations internationales telles l'OMS, Organisation mondiale de la santé, l'Association internationale de gynécologie et d'obstétrique, etc.

A titre de projets, la IAMANEH internationale a décidé de soutenir un plan visant à l'amélioration des soins en obstétrique dans les provinces agricoles du Mali (Afrique Occidentale).

Les projets de la IAMANEH suisse

Trois projets, dont deux en Suisse et un au Mali en collaboration avec la IAMANEH internationale, sont mis sur pied:

- Aide financière lors de transports par hélicoptère pour des urgences obstétricales en collaboration avec la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS).
- Organisation de cours de préparation à la grossesse et à la naissance pour les couples.
- Equipement instrumental d'une maternité dans une région agricole du Mali.

Transport de parturientes et de nouveau-nés par hélicoptère en cas d'urgence

Les femmes victimes de complications pendant la grossesse, comme par exemple des pertes de sang ou des contractions utérines prématurées devraient être transportées rapidement dans un hôpital disposant d'installations nécessaires pour une surveillance intensive et des soins adéquats. Le transport avant la naissance améliore les chances de survie du nouveau-né et diminue les risques pour la mère. Souvent le transport est possible en ambulance. Cependant en cas d'éloignement, de neige, etc., l'hélicoptère offre une possibilité idéale pour un engagement rapide de toutes les ressources de la médecine moderne. Mais les vols en hélicoptère sont chers.

Afin que le problème de frais n'empêche la mise en service d'un hélicoptère, susceptible de sauver une vie humaine, la IAMANEH suisse a pris en charge les frais de transport par hélicoptère lorsque celui-ci est médicalement justifié et que les familles con-

cernées ne sont pas en mesure de payer elles-mêmes le transport.

La IAMANEH suisse a conclu un accord avec la GASS: elle garantira le paiement de tels transports jusqu'à un total de 20000 francs par année. De son côté la GASS assure la bonne marche du transport et fera bénéficier la IAMANEH de tarifs spéciaux particulièrement modestes.

Cours de préparation à la grossesse et à la naissance pour les couples

Les jeunes mères et leur partenaire expriment toujours plus leur besoin et leur désir d'être correctement informés sur tous les problèmes médicaux et psychologiques ayant trait aux soins accompagnant la grossesse, la naissance et le nouveau-né, ainsi qu'au planning familial. La IAMANEH suisse a décidé la mise sur pied de cours d'orientation et d'information déjà bien avant une grossesse.

Une série de cours de 7 soirées est prévue avec au programme des exposés suivis de discussions sur le sujet traité. Les thèmes les plus importants concernent l'attitude de la femme enceinte pendant la grossesse puis pendant la naissance, le rôle du mari, les soins au nouveau-né. Une importance particulière sera donnée à une information détaillée sur les méthodes de contraception. Les participants au cours seront également renseignés sur les maladies vénériennes, leur prévention et leur traitement.

Ces soirées organisées par la IAMANEH sont destinées à compléter judicieusement les cours déjà existants de la Croix Rouge, de Pro Juventute, etc.

Instruments pour une maternité au Mali

Le Mali représente le cas typique d'un pays en voie de développement d'Afrique Occidentale, où le taux de mortalité de la mère et du nouveau-né est toujours un multiple de celui des pays industrialisés. Le Mali a un besoin urgent d'aide médicale et de planning familial. C'est pourquoi la IAMANEH suisse apportera son soutien au projet de la IAMANEH Internationale pour une maternité dans une région agricole du Mali.

Le directeur du Ministère de la santé du Mali, le Dr. med. Djallo, a commencé depuis quelques années à recruter dans les villages des jeunes femmes pour leur donner une formation de base de sage-femme. Malgré leur courte formation, ces jeunes «sages-



femmes» ont déjà contribué à abaisser nettement la fréquence des cas mortels et des infections chez les mères et leur nouveau-né. Mais une aide supplémentaire s'avère indispensable. La IAMANEH suisse s'est chargée d'équiper un hôpital avec les appareils nécessaires et les instruments adéquats: ceux-ci doivent être simples pour pouvoir être utilisés sous les tropiques où il faudra vouer une attention particulière à leur entretien.

Dans le protocole de l'Assemblée générale de la IAMANEH suisse du 18 juin 1980 il est écrit:

«Il serait nécessaire d'envoyer un mé-

decin qualifié au Mali pour instruire ceux qui pratiquent déjà une médecine générale. Il serait également important d'y envoyer une ou deux sages-femmes suisses: elles pourraient mieux entrer en contact avec leurs collègues et les instruire dans leur travail.

Nouvelle élection dans le comité: Sur proposition de l'ASSF, Madame Heidi Spring de Spiez est nouvellement élue dans le comité. Le président salue Madame Spring et lui souhaite la bienvenue dans notre association.»

L'ASSF se réjouit de cette nouvelle collaboration et espère en voir bientôt les fruits.

Ordre du jour de l'Assemblée des déléguées 1981

1. Ouverture de l'Assemblée des déléguées
2. Contrôle du mandat des déléguées
3. Nomination des scrutateurs
4. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée des déléguées 1980
5. Acceptation des rapports annuels 1980:
 - a) de la Présidente de l'Association
 - b) du Fonds de prévoyance
 - c) du journal «Sage-femme Suisse»
 - d) du Bureau de placement
6. Acceptation des comptes annuels 1980
7. Acceptation du budget 1981
8. Acceptation du règlement du journal «Sage-femme suisse»
9. Rapport de la section de Berne
10. Elections
 - a) d'un membre pour le Comité central. Proposition: Marie-Thérèse Renevey, Bas Valais
 - b) d'un membre pour la Commission du journal. Proposition: Marie Thérèse Kempf, Bern
 - c) des déléguées pour le Congrès international à Brighton. Proposition: Marie Louise Kunz, Trub, Regula Fäh, Zürich
 - d) de la section pour son rapport en 1982
11. Proposition du lieu de l'Assemblée des déléguées en 1982
12. Divers